SI VOUS ALLEZ A CHICAGO

DESCENDEZ AU

HYDE PARK HOTEL

A l'abri de l'incendie et dominant le lac Michigan dont il n'est distant que de 300 pieds.

PRIX MODÉRÉS.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente Importante par Shérif Civil

DE SE

Grande Propriete de Valeur dans le Quatrieme District.

[illegible] Appartant.

CONNU SOUS LE NOM DE

Propriete du Club Athletique du Sud,

Les Bâtisses Portant les Nos Municipaux 1504 et 1518 Avenue Washington.

Un terrain mesure 200 pieds rue Prytanée et environ 152 pieds de profondeur et de façade sur la rue Conery et l'avenue Washington, carré borné par l'avenue St-Charles.

Fitney-Central Trust and Savings Bank versus Southern Athletic Club.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 91,757 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 janvier 1910, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un terrain avec toutes les bâtisses, ma[illegible] et améliorations et tout ce qui y appartient situé dans le Quatrième District de cette ville désigné par les Nos trente huit à quarante sept inclusivement les deux, dans l'ilot No 217 borné par les rues Prytanée et Conery et les avenues St Charles et Washington sur un plan de A. Meihauser, voyer, daté du 23 décembre 1844 déposé comme plan No Trois parmi les archives de D. I. Ricardo. Lesquels terrains mesurant le terrain No 38, trente pieds de face rue Conery, le terrain No 39 trente pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Conery le terrain No 40 trente pieds sept pouces et deux lignes de face rue Conery; les terrains 40 et 41 chacun trente pieds sept pouces et deux lignes de face rue Conery; chacun sur une profondeur de cent pieds; le terrain No 42 forme le coin de rues Conery et Prytanée; les terrains 43 44 et 45, chacun, trente pieds sept pouces et deux lignes de face avenue Washington, et les terrains 46 et 47 chacun trente pieds sept pouces et une ligne de face avenue Washington, chacun sur une profondeur de cent pieds, le terrain No 43 forme le coin de l'avenue Washington et de la rue Prytanée.

Et ainsi même propriété que ledit Club défendeur a acheté de Philippe Thompson, par un acte passé le 1er avril 1899 devant James Fahy, notaire, enregistré au bureau des transferts livre 130, folio 659.

Dans cet acte, le terrain 38 est par erreur décrit comme ayant vingt pieds au lieu de trente de face rue Conery, le fait est que ledit défendeur le Club et ses auteurs ont toujours été en possession de la plus grande partie de ladite terre.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Foster, Milling & Brian, avocats pour la demanderesse.
15 déc—18 19 24 31—jan—7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE PAR LE SHERIF D'UN PIANO.

Cable Piano Co. vs Jacob Hinyub.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 91,436—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés LUNDI, le 24 janvier 1910 à 10:30 heures A. M. de la propriété ci-après décrite à savoir:

Au Magasin de Piano du demandeur, No 914 rue Canal—

Un Piano Wellington.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
Frank E. Reinold, avocat pour le demandeur. 13janv—13 18 24

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Klein Brothers vs E. J. Gilbert.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 37,867—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur face de la porte de la maison de cour, Nos 320 et 322 Passage la Bourse, entre les rues Conti et Bienville, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 25 janvier 1910, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certaines lots de terre connus comme lot No 11, Cinquième District, ilot 240 avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, borne par les rues Leonidas, Joliet, Septième, maintenant Hickory, et Cohn, mesurant 25 pieds de face à la rue Hickory sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis U. O. B. 179, folio 6.

Lot No 34, Septième District, ilot 239, borné par les rues Monroe, Eagle, Hickory et Cohn, mesurant 25 pieds de face à la rue Monroe sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, acquis U. O. B. 179, folio 50, d'après la vente pardevant Rolla A. Thiener, notaire, le 10 février 1908, enregistré U. O. B. 217, folio 491, 12 février 1908.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et non arrêtée.

Conditions—Comptant.

W. J. BRADY,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
Sam'l Wolf, avocat pour la demanderesse.
24 déc—24 30—jan 6 13 19 25 27

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un lot de terre de valeur du Premier District, sur la rue Scott entre la rue Canal et l'avenue Cleveland.

American Brewer Company vs Mlle Josephine Cortier

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 90,303 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 20 janvier 1910, à midi la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain morceau ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Premier District de cette ville dans l'ilot No 732, borné par l'avenue Cleveland, les rues Canal, Cortez et Scott, laquelle dite portion de terre mesure trente pieds de face à la rue Scott sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles et cette partie du lot No vingt contigu au lot No dix-neuf indiqué sur le plan ou devis annexe à l'acte d'achat de la défenderesse, ledit lot No vingt anciennement mesurant trente trois pieds une ligne de face à la rue Scott, mais sur une subdivision faite des lots vingt, vingt-un et vingt-deux les mesures ont été changées comme l'indique ledit devis. Etant la même propriété que la défenderesse lui a achetée de Frank J. Adolph, par un acte passé pardevant Fred Deibel, notaire de cette ville, le 9 juin 1904, enregistré au bureau des transferts, livre 197, fol. 555.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Gustave Lemle, avocat pour la demanderesse
17 déc—17 24 31—jan 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée de valeur du Sixième District,

Portant le No municipal 719 rue Lyon, entre les rues Laurel et Constance (ilot borné par la rue Bordeaux).

Mme Louise McGary, Veuve, vs James M. Cocner.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 90,124 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311, rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 3 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 178, borné par les rues Lyon, Laurel, Constance (anciennement Live Oak) et Bordeaux; lesdits lots sont désignés par les Nos Trente et Quarante et mesurent chacun trente pieds de face à la rue Lyon sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Foster, Milling et Brian, avocats pour la demanderesse.
31 déc—31—jan 7 14 21 28—fév 3

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Augustus S. Stevens.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 92,134—Division A. — Attendu que Henry H. Wessendorf a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Augustus S. Stevens, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CORNELL, Greffier.—W. H. Ker, avocat.
13 jan—13 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du Contenu et Installations de d'une Epicerie.

1 Cash Register 1 Coffee fort en fer.

Veuve Isidore Dreyfus vs Jos. Lacasalle.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 92,031—En vertu d'un ordre de vente daté du 14 janvier 1910 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 26 janvier 1910, à 10:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir—

Sur les lieux No 1310 rue Française—
Le contenu, installations et stock de

L'EPICERIE

consistant en comptoirs, vitrines, réfrigérateur, étagères de chaux et de fantaisie, cigares, tabac, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

1 Cash Register.
1 Coffee fort en fer.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Legier & Gleason, avocats pour la demanderesse.
15 jan—15 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur du Deuxième District,

Sur la rue Orléans, entre Robertson et Villeré (ilot borné par la rue Ste-Anne.)

Joseph A. Craven & Company vs Héritiers de la Succession William E. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 87,755—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau de terre situé dans le carré No 180, Deuxième District, borné par les rues Orléans, Villeré, Robertson et Ste Anne, mesurant trente un pieds rue Orléans sur soixante-six pieds de profondeur et désigné sur les rôles d'assessement de la ville de la Nouvelle-Orléans comme terrain No 3 et toutes les améliorations qui s'y trouvent.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication, devra faire un dépôt de dix pour cent sur le prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Saunders, Dufour & Dufour, avocats demandeurs.
24 déc—24 31—jan 7 14 21 28 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur du Septième District.

Mme D. Lake vs Mme Emilie Brandt.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,411—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 3 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., dans le Septième District de cette ville, carré No 540, borné par les rues Olive, Fern, Edinburgh et Bernadotte, désignés par les lots Nos onze et douze, mesurant chacun vingt-cinq pieds un pouce de façade rue Olive sur une profondeur de cent cinquante pieds, entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. A. Parsons, avocat [illegible] demanderesse.
31 déc—31—jan 7 14 21 28—fév 2 3

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de valeur améliorée du Sixième District

Formant l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, portant le No municipal 1838 de l'avenue Peters.

Stanley O. Thomas vs Charles E. Gore et al

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 91,975—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 février 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilot No 490 borné par l'avenue Peters, les rues Saratoga (autrefois St-Patrick), Octavia et Rampart (autrefois St-Denis), lesdits lots sont désignés par les lots 12 et 13 sur un plan de D. M. Brosnan, voyer de ville, daté du 6me jour de novembre 1888, et d'après ledit plan ledits lots mesurent comme suit: Le lot No 12 forme l'encoignure de l'avenue Peters et de la rue Saratoga, mesurant trente pieds dix pouces trois lignes de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds, et le lot No 13 mesurant trente pieds dix pouces et deux lignes de face à l'avenue Peters sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
T. M. & J. D. Miller, avocats pour le demandeur.
14 janv—14 21 28—fév 4 11 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de grande Propriété améliorée et de valeur dans le Deuxième District,

Portant le No municipal 1212 rue Gayoso entre les rues Bell et De Soto, carré borné par la rue Dupré.

Mary Bisoff vs Y. H. Le Monnier Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 91,363—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier District de cette ville, le JEUDI, 27 janvier 1910, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un terrain ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilot No 382, borné par les rues Gayoso, Bell, Dupré et De Soto; lequel portion de terre est située à une distance de cent sept pieds du coin des rues Gayoso et Bell, et mesure de la, cinquante pieds de face rue Gayoso sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et deux lignes entre lignes parallèles, et se compose de tout le terrain et de vingt pieds de façade sur toute la profondeur du terrain. Il est qu'il est montré sur un plan et certificat d'arpentage signé par Edgar Pilié, voyer, daté du 18 décembre 1906, annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire en cette ville, le 7 février 1907. Etant une partie de la même propriété que le dit Y. H. Le Monnier a acquise de Joseph F. Florio, par acte passé pardevant G. Fernandez Jr, notaire en cette ville, le 23 mars 1906, enregistré au bureau des transferts, livre 216 folio 347.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de 10 0/0 du prix de la vente.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Félix J. Dreyfous, avocat pour le demandeur.
24 déc—24 25 31—jan 7 14 21 27

Blowing Rock

GREEN PARK HOTEL.

Au sommet de la Montagne Blue Ridge,

4,340 PIEDS AU-DESSUS DU NIVEAU DE LA MER.

La température la plus élevée en tout est de 74 degrés

ECRIRE POUR TOUT RENSEIGNEMENT A

GREEN PARK HOTEL.

GREEN PARK, N. J.

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans.

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE

Pour les Etats-Unis, Port Compris:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger, port compris

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois.

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

Pour les Etats-Unis, port compris:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

Pour le Mexique, le Canada et l'Etranger:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois.

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR

Mandats-Postaux ou par Traites sur Express.